

AVIS AU PUBLIC

Projet de création d'un parking, rue du Sac

par la commune de Bresles

Par arrêté préfectoral du 20 novembre 2014, sont prescrites, du mardi 6 janvier 2015 au vendredi 6 février 2015 inclus, sur le territoire de la commune de Bresles, les enquêtes publiques conjointes :

- portant sur l'utilité publique des travaux et acquisitions foncières nécessaires à la création d'un parking ;
- et parcellaire, à l'effet d'identifier la ou les parcelles à exproprier et leurs propriétaires ou ayants droits.

Permanences du commissaire enquêteur

Conformément à la décision n° E14000188/80 du 7 novembre 2014 du tribunal administratif d'Amiens, M. Jacques ALAURENT, ingénieur des arts et manufactures en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et se tiendra à la disposition du public en mairie de Bresles aux dates et heures suivantes :

- le mardi 6 janvier 2015 de 9 H à 12 H
- le samedi 17 janvier 2015 de 9 H à 12 H
- le vendredi 6 février 2015 de 13 H 30 à 16 H 30.

où toute correspondance pourra également lui être adressée.

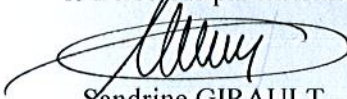
M. Régis BAY, ingénieur en chef au CHI de Clermont en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Il remplace le titulaire en cas d'empêchement et exerce alors ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

Dépôt des dossiers et registres

Pendant 32 jours consécutifs, les dossiers soumis à enquêtes seront mis à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de la mairie de Bresles et à la préfecture de l'Oise.

A l'issue des enquêtes, les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Bresles et à la préfecture de l'Oise - direction des relations avec les collectivités locales - bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme, pendant un an.

Pour le Préfet
et par délégation,
le Directeur par intérim



Sandrine GIRAULT